

Jardin

Guide de recommandations | Jardin en Flandre

H I S T O I R E - P O T A G E R - V E R G E R - H A I E - L I M I T E - A L L É E



R

*Recommandations pour créer et entretenir
son jardin en Flandre*

Recommandations pour créer et entretenir son jardin en Flandre

Sommaire

Jardins de Flandre ■ p.3

Typologie des jardins en Flandre ■ p.4-5

Créer son jardin ■ p.6-7

Les entrées ■ p.8

Les limites ■ p.9

Les arbres ■ p.10

Les arbustes ■ p.11

Les fruitiers ■ p.12-13

Le jardin potager ■ p.14-15

L'eau ■ p.16

Pour un jardin naturel ■ p.17-18

Adresses utiles ■ p.19

Editorial

L'activité de jardinage a fortement évolué au cours du siècle dernier. D'une activité de nécessité, essentiellement vivrière, le jardinage est progressivement devenu un loisir. Le potager a souvent laissé place au gazon et les plantes exotiques ont constamment gagné de l'importance en même temps que le développement des jardineries. Les jardins sont le reflet de la société dans laquelle nous vivons.

Parmi les défis que notre société a à relever, il en existe certains où les jardins ont un rôle majeur à jouer. Il s'agit par exemple de la préservation des spécificités régionales et de la biodiversité.

Les jardins jouent en effet un rôle majeur dans l'identité d'une maison, d'un village, d'un territoire. Ils ont aussi, aujourd'hui, un rôle de préservation de la biodiversité dans une région très pauvre en milieux naturels.

Ces deux objectifs que nous formulons ne sont pas insurmontables, mais nécessitent d'être expliqués afin que chacun puisse mettre en pratique les actions, parfois très simples, souvent de bon sens, permettant de les atteindre. Certains jardiniers feront le choix d'un jardin multipliant les caractéristiques régionales, d'autres offriront à la nature un jardin écologique. Notre défi est éga-



lement de vous démontrer qu'il est possible de marier ces deux thématiques, même sur de petites surfaces.

Si vous n'avez pas encore aménagé votre jardin, prenez le temps de parcourir cette brochure pour vous inspirer. Si votre jardin est déjà aménagé, conservez ce document, vous y reviendrez régulièrement à chaque fois que vous réaménagerez une partie de votre jardin. Par touches successives, vous arriverez progressivement à donner un nouveau visage à votre jardin.

”

Jean Pierre Varlet

Président du Pays des Moulins de Flandre

Michel Decool

Vice Président chargé de l'environnement et du développement durable

Jardins de Flandre

Au cours d'un projet transfrontalier Interreg III, le Pays des Moulins de Flandre a réalisé une étude historique sur les jardins de Flandre. Nous vous invitons à découvrir ci-dessous les conclusions illustrées de ce travail.

Par la recherche documentaire et par un début d'inventaire sur le site, nous avons tenté de déterminer s'il était possible d'affirmer la réalité du «jardin flamand» et, le cas échéant, d'en établir les caractéristiques. Dans le secteur français de l'étude, les guerres mondiales ayant été moins destructrices, on retrouve encore des jardins attenants à l'architecture rurale traditionnelle, qui semblent montrer des traits régionaux : dans ce pays globalement plat, on peut remarquer de manière significative la présence forte de l'eau, sous forme de douves, de fossés, de mares, accompagnés d'une végétation typique telle que le saule taillé en têtard, l'omniprésence de la brique rouge ou jaune au mur et au sol, ainsi qu'une certaine profusion de plantes à fleurs.

En revanche, d'autres composantes sont communes à d'autres régions et ne sont donc pas révélatrices de ce territoire : l'allée perpendiculaire à la porte d'entrée, le trottoir, les vergers et les haies. Quant aux ornements des parterres que l'on voit dans les images anciennes tels qu'entrelacs ou topiaires, ils semblent avoir disparu. Signalons que dans la zone belge de l'étude, où les guerres ont été plus dévastatrices, il ne reste que très peu de traces de ces particularismes.

Actuellement, on assiste, côté français, à une banalisation de l'architecture pavillonnaire et des jardins, suite au manque de connaissance des caractères locaux, et par un souci d'économie qui exclut le recours aux architectes et aux paysagistes, favorisant la standardisation des jardineries.

Paradoxalement, des deux côtés de la frontière, on note une véritable quête d'authenticité. La recherche des traditions (estaminets, jeux anciens) fédère le développement d'une nouvelle économie, celle du tourisme vert. En Belgique, on relève un vrai mouvement de création contemporaine de jardins autour des maisons, par des professionnels qui s'inspirent de l'iconographie de la Renaissance. Ce mouvement puise son vocabulaire dans le jardin du XVI^e et du XVII^e siècle, période d'apogée de la civilisation flamande. Il favorise l'émergence d'un nouveau style de jardin identitaire, «à la flamande».

Pourquoi maintenir des spécificités régionales ?

Ces spécificités font partie de notre patrimoine. Divers types de spécificités sont à maintenir. Elles sont d'ordre génétique mais également ethnologique. Ainsi, il semble très important de conserver les variétés de fruits et de légumes anciens. Par ailleurs, tout un pan du patrimoine culturel lié au jardinage tend à disparaître, que ce soit en terme de pratique tel que le plessage des haies ou de la foule de dicton qui permettait de régler les travaux du potager. Maintenir ces spécificités c'est garantir l'existence de notre culture.



Jardins familiaux



Jardin potager



Plessage d'une haie

Typologie des jardins en Flandre



Le jardin est le reflet de la maison qu'il entoure. Ainsi, les jardins de fermes, n'ont pas la même organisation que les jardins de presbytères. Nous vous présentons ci-dessous, de manière très brève, les différents jardins rencontrés sur notre territoire.

Le jardin de fermes :

Les limites du jardin sont généralement constituées de haies vives, qui peuvent se multiplier autour du domaine afin de créer des espaces clos.

Le jardin est avant tout vivrier. Sa production, à l'origine, est une activité annexe, complétant les revenus de la ferme. Ainsi, sa composition est surtout fonctionnelle, répondant à des besoins pratiques de conditions de travail.

Le jardin de maisons d'ouvriers

La maison d'ouvrier se situe généralement le long d'une route. Petite et basse, elle possède son jardin à l'arrière, traditionnellement entouré de haies vives, surtout s'il jouxte un ruisseau ; Devant la maison existe parfois une petite bande jardinée, fermée par une grille dressée sur un muret de briques. L'organisation de ces deux jardins est la même, puisqu'elle est structurée par deux passages de brique : l'allée centrale qui les sépare en deux parties, et un trottoir ou passe-pied qui les sépare de la maison. Dans le jardinet en façade, les fleurs dominent (cf. giroflée, primevère), souvent associées à un fruitier. À l'arrière, un cordon de fruitiers, encadré de sujets colorés (lilas, houx...) souligne le début de la parcelle de jardin par rapport au bâti. Le jardin est avant tout utilitaire, mais les fleurs pour des raisons esthétiques et techniques (association de plantes) sont nombreuses et répondent aux fruitiers omniprésents, palissés ou en verger plus libre.

Le jardin des chaumières

La chaumière, dans un village ou isolée, est entourée d'une haie vive, élément assurant une certaine unité visuelle. L'accès est direct, mais peut être désaxé, formant alors deux parties latérales inégales dans le jardin, situé généralement à l'avant de la maison. Ce jardin est essentiellement vivrier et possède les mêmes caractéristiques globales que le jardin de maisons d'ouvriers (légumes, fleurs, fruitiers).

Maisons bourgeoises et châteaux : parcs et propriétés

Située en ville, la maison bourgeoise est en retrait de la chaussée, dont elle est séparée par un portail et une haie. L'entrée est aménagée de manière à mettre en valeur l'accès à la maison, qui n'est généralement pas direct et qui dessine souvent une courbe.

Quant au château, il est isolé et s'inscrit dans le territoire par de grandes drèves. C'est à l'arrière que se déploie le jardin d'agrément dont la composition varie selon les styles en vogue. Le jardin peut être régulier, la composition s'appuyant alors sur des haies, souvent doubles. Le potager peut être intégré ou non à la composition. Il est cependant autonome, entouré de haies et de composition régulière, en plates bandes. Ces jardins abritent parfois des collections de végétaux en vogue au XIX^e siècle : houx, magnolia...



Entrée de propriété :
bordure de buis,
topiaires et roses

Le jardin de presbytères

Le jardin est à la fois utilitaire avec les légumes et les fruitiers mais aussi médicinal et lieu d'enseignement. La végétation peut être porteuse d'une symbolique chrétienne ou liée à son utilisation dans le culte (la culture du buis, par exemple, dont les branches sont utilisées le jour des Rameaux).

Le jardin familial

L'origine flamande de l'abbé Lemire (1853-1928) et le mouvement qu'il a lancé en 1894, inscrivent les jardins familiaux dans le patrimoine local.

Un jardin bien ordonné, d'après l'abbé Lemire et ses suiveurs, doit accueillir trois sortes de plantes : alimentaires, floristiques, et médicinales, mais ce sont bien sûr les légumes qui dominent l'ensemble des productions. Les légumes préférés sont les plus productifs et les plus robustes : les artichauts sont, par exemple, trop encombrants et les asperges trop peu fructueuses. Petit, soigneusement clôturé, le jardin ouvrier ne dépasse que rarement les 300m², voir 200m² en ville. La Ligue, prodiguant des conseils, appelle à un aménagement rationnel avec des pourtours rectilignes et une porte assez large pour le passage de la brouette. Une cabane de jardin se trouve au fond de la parcelle, c'est le substitut de la maison de campagne.

Des associations de jardins ouvriers et familiaux existent à Bergues, Bierne, Hoymille, Wormhout.

Le jardin de pavillons

Le jardin des nouveaux pavillons présente souvent une physionomie banale, sans distinction réelle. Leur clôture, très hétérogène, la plupart du temps doublée d'une haie formée de végétaux souvent persistant, tel que le thuya, sépare la rue du jardin où les plantations horticoles ponctuent la pelouse. Tous les éléments de ces jardins sont issus d'acquisitions dans des grandes surfaces ou des jardineries, mises en oeuvre par le propriétaire du pavillon. Le jardin est alors conçu comme sa création personnelle, sans lien avec l'architecture, et indépendamment du conseil avisé d'un architecte ou d'un paysagiste. En Belgique, la démarche est différente : les jardins résultent du travail de l'architecte ou du paysagiste, avec souvent, un geste résolument contemporain. Certains s'inspirent du modèle issu de la renaissance flamande et forment un nouveau style : parterres délimités par des bordures de buis nain, ponctués de végétaux taillés en topiaire ou sur tige. L'emploi fréquent d'arbres palissés (tilleuls, érables champêtres) en limite de jardin rappelle ce que l'on trouve aux abords des cimetières.

D'une manière très contemporaine, des carrés ou étendues de plantes basses (lierre, pachysandre, pervenche, etc) forment des tapis horizontaux s'alliant à la façade de la maison. De ces tapis surgissent des fleurs à bulbes et des végétaux taillés. Les matériaux de sols (brique, béton, pierre bleue...) sont eux aussi



Pavillon en Belgique : jardin de pavillon faisant dialoguer architecture et abords.

choisis en fonction de l'architecture de la maison. La verticalité est alors soulignée par les troncs d'arbres et les plantes grimpantes. On note une gamme végétale homogène et identitaire, où les fleurs blanches contrastent fréquemment avec les tapis de feuillages sombres. On remarque enfin le soin extrême apporté à ces jardins et la taille toujours parfaite des végétaux aux formes sculpturales.

Créer son jardin



Le premier réflexe à avoir est celui de regarder l'environnement dans lequel on se trouve :

- Le relief du terrain est souvent plat dans cette région, mais parfois des pentes façonnent le jardin qui bénéficie alors de belles vues. Il conviendra de ne faire aucun déblai pour respecter au mieux le site et d'en tirer parti.

- L'eau, sous forme de mare ou de fossé permet de drainer le terrain, et il s'agit de respecter les dispositions qui existent.

- L'ensoleillement est à prendre en compte, car la pratique du jardin est associée à son orientation, et les plantes de soleil ou d'ombre ne sont pas du tout les mêmes.

- Les arbres qui existent sur le terrain sont parfois là depuis de nombreuses années, et il serait bien difficile d'en planter de nouveaux aussi beaux. Les arbres fruitiers conviennent bien aux petits jardins. Les vieux chênes, frênes, tilleuls ou les saules donnent une présence remarquable qu'il convient de respecter.

- La végétation arbustive se trouve souvent sous forme de haies. Ces haies ont le grand avantage d'isoler du vent, de donner de l'intimité au jardin et d'attirer les oiseaux.

- Avant d'aménager son jardin, il convient aussi de regarder les jardins des alentours et en particulier ceux des maisons traditionnelles qui gardent le caractère régional.

Lorsqu'il est situé entre la maison et la rue, **le jardin d'accueil** est un espace de représentation qui exprime un avant-goût de l'ambiance des lieux. Il est aussi un lieu fonctionnel, espace que l'on traverse et qui dessert l'entrée de la maison, le stationnement proche du garage et les passages vers le jardin d'agrément. Pour les surfaces minérales, il convient de choisir des matériaux de sol qui soient perméables pour respecter l'environnement (emploi de matériaux régionaux tels que brique à chant sur lit de sable, pavé de grès, pierre bleue, gravier).

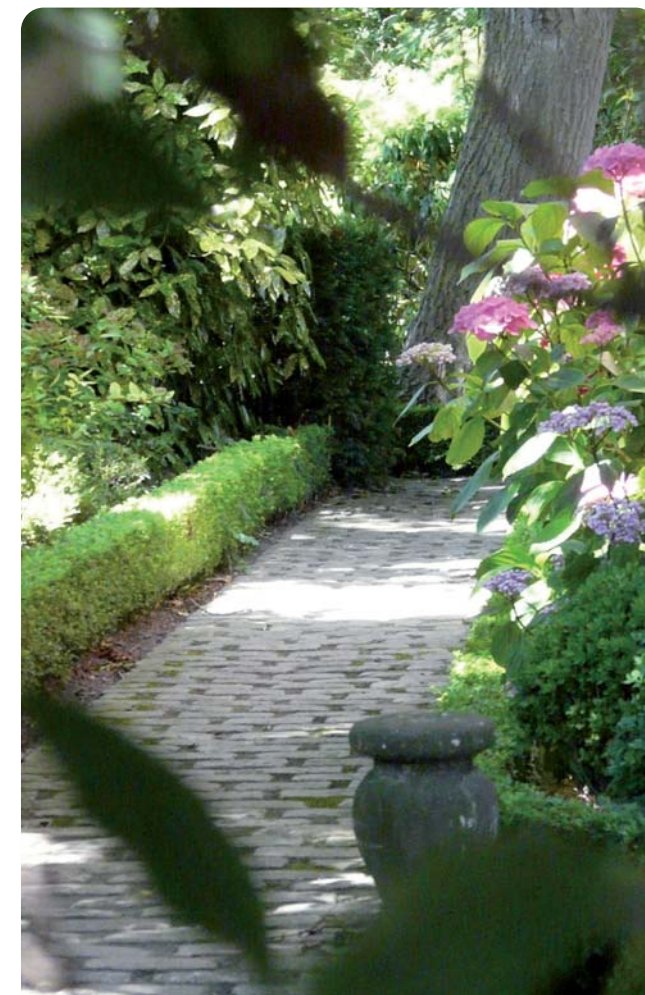
Le jardin d'agrément, situé à l'arrière de la maison, à l'abri des regards, renferme les espaces de vie privés : coin repas dans le prolongement de la cuisine et de la salle à manger, espace de détente, jardin utilitaire avec le potager et le verger, autant d'espaces où l'on se tient. L'organisation de ces espaces de vie concerne autant l'extérieur de l'habitation que l'intérieur. Il convient de se faire aider par un paysagiste. On peut aménager un espace de respiration (pelouse) devant la maison et créer un cadre végétal formant un effet de masse plus haut et formant de l'ombre (arbres, arbustes, fleurs) aux abords.

La visite de jardins permet
de vous inspirer.

Nhésitez pas à demander
conseils aux propriétaires.

Mais il n'existe pas de recette ou de modèle car chaque jardin est un cas différent auquel on doit s'adapter et chaque usager a son goût et ses aspirations. Certains préféreront un jardin sauvage, d'autres, un jardin peigné et ordonnancé. Néanmoins, pour respecter le caractère de la région, nous tenterons de vous donner quelques conseils.

- limites par des murs de briques, des clôtures en grille en fer (et non pas en treillis soudé ou en barrière de pseudo château avec pointe dorée); portails ou portillons simples et de même nature que la clôture.





Des créations de jardins, tel que celui du presbytère d'Ochtezeele, s'inspirent de la tradition flamande.

- circulations sans complication, en matériaux locaux (brique à chant sur lit de sable, pavé de grès, pierre bleue, gravier).
- arbres de dimensions adaptées au jardin (utilisation de fruitiers en tige ou palissés sur les murs ou d'arbres de la région tels qu'érable champêtre, chêne, hêtre, charme, frêne, châtaignier, aulne, saule, peuplier, etc.).
- haies champêtres taillées (aubépine, prunellier, églantier, houx, troène, fusain, cornouiller sanguin, bourdaine, etc., à l'exclusion du thuya, du laurier cerise par exemple) avec éventuellement quelques arbres qui s'y mêlent. Certaines haies peuvent être réalisées en végétal tressé.
- récupération des mares ou des fossés existants, ou constitution de nouvelle petite mare, attirant une vie animale riche.
- fleurs et légumes pour nourrir, soigner, décorer (préférer les variétés anciennes, de vieilles variétés botaniques, des plantes mellifères ou odorantes, simples à entretenir); les fleurs bordent les allées principales.
- gazon simple sans engrais ni désherbant sélectif, sans arrosage ; une prairie fauchée agrémentée de bulbes de printemps donnera un caractère de jardin sauvage avec des allées tondues pour marquer les passages ; une prairie peut être aussi pâturée.
- dessin de parterre de buis accompagné d'arbustes taillés en topiaire, pour effet d'ordonnement.

Afin de vous donner des idées et d'obtenir quelques renseignements sur la thématique des jardins, nous vous invitons à visiter les jardins de passionnés

Le Jardin de la ferme du Mont des Récollets à Cassel :

Jardin d'inspiration flamande, ouvert sur rendez-vous
Tél. : 03 28 40 59 29

Le Jardin Botanique du Val d'Yser à Bambecque :

Jardin botanique et champêtre, ouvert sur rendez-vous
Tél. : 03 28 68 58 57

Le Jardin d'Héloïse à Holque :

Jardin à l'anglaise, ouvert sur rendez vous
Tél. : 06 30 92 87 41

Les Jardins à Hoymille :

Jardin à l'anglaise, ouvert sur rendez vous
Tél. : 06 83 50 27 86

Le Jardin des plantes sauvages du conservatoire botanique national de Bailleul :

jardin botanique et pédagogique
Tél. : 03 28 49 00 83

Le Jardin des Elphes à Haverskerque :

Jardin à l'anglaise et pédagogique ouvert sur rendez vous
Tél. : 03 28 40 61 65

Le Jardin du Pantgat Hof à Bollezeele :

Jardin d'inspiration flamande, ouvert sur rendez vous
Tél. : 03 28 68 00 87

Vous pouvez également échanger conseil et végétaux dans les bourses aux plantes organisées pas loin de chez vous :

- Bollezeele 1^{er} dimanche de mai
- Brouckerque : fin avril et fin octobre
- Noordpeene : avril

Veillez à bien intégrer les annexes tels que les cabanons et abris de jardin. Pour une implantation, selon les cas, ces constructions feront l'objet d'une demande de permis de construire, ou d'une déclaration de travaux et devront respecter les lignes d'implantation, les zones non constructibles...

Les entrées



Le portail

L'entrée se limite à un portillon ou un portail fait de bois ou de fer forgé suivant la taille et la richesse de la propriété. Les deux sont peints.

- Les entrées doivent être proportionnelles à la dimension de la maison et du jardin
- Choisir l'entrée la plus discrète possible
- Choisir un portillon ou portail en fer forgé ou bois peint de préférence aux couleurs régionales (bleu/gris, vert/gris,) dans une harmonisation avec votre maison et le voisinage
- Le portillon sera

Entouré : En prolongement de la haie, discrets pilastres en briques à pas de moineau ou non, suivant les proportions

Encadré : Enfoui dans la haie avec un portique recouvert, accompagné ou non de plantes grimpantes (rosiers à petites fleurs type églantier, clématite, chèvrefeuille)

Eviter : La mise en place de pilastres démesurés ou d'ornementations excessives (vasques, potées, figurines)

Faire le plus simple et le plus discret : actuellement dans les nouvelles constructions, nous voyons trop souvent des entrées disproportionnées par rapport à la maison. Elles confèrent à l'ensemble un aspect inesthétique.

Les circulations

Le chemin d'accès conduisant à la maison d'habitation, piéton comme carrossable, est tracé de la façon la plus simple et la plus pratique. On note en général un trottoir entourant la maison et une allée centrale droite face à la porte d'entrée.

- Choisir l'allée la plus discrète et la plus pratique d'accès pour arriver à la maison.
- Les allées doivent être proportionnées à la dimension de la maison et du jardin.
- Pour une maison proche de la route, préférer une allée droite, discrète face à l'entrée de la maison séparée de l'allée (droite) menant au garage.
- Pour un jardin plus grand, l'allée sera plus aisément détournée (une seule : carrossable et piétonnière).

Essayer

- . Que l'allée mette en valeur la maison et non le contraire !
- . Que l'allée souligne l'entrée de la maison et non les dépendances ou le garage !

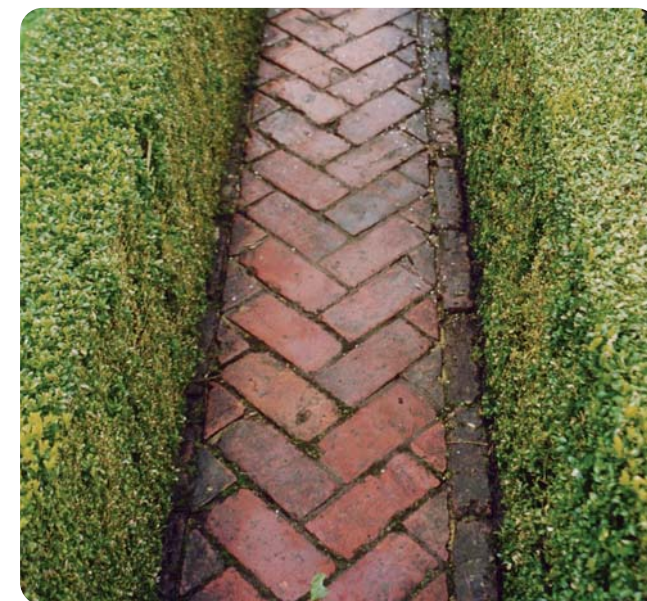
La brique rouge ou de sable

Traditionnellement, la brique était un des matériaux les plus utilisés au sol, aussi bien dans les jardins de chaumières, pour les trottoirs, que dans les fermes en vastes espaces devant la maison (rôle de frein d'humidité entre autres) cohabitant avec le pavé et la pierre ferrugineuse.

Sujet remarquable :

L'entrée principale du jardin et de la maison est marquée par un ou plusieurs sujets arbustifs ou arborés, voire d'une vivace d'une certaine ampleur.

Ils sont différenciés, au premier coup d'œil, des arbustes ou arbres les entourant ou de proximité, par leur taille.



Les limites

En Flandre, chaque ferme rurale apparaît de loin, comme noyée dans un dense îlot végétal, contrastant souvent avec la plaine dénudée. Les parcelles attenantes aux constructions et les jardins sont traditionnellement entourés de différentes ceintures végétales, formées soit d'une haie simple avec quelques arbres qui en dépassent, soit d'une haie plus ou moins taillée, avec une ou deux lignes d'arbres parallèles. Dans les haies taillées, on trouve notamment les essences épineuses telles que l'aubépine, le prunellier, l'églantier, la ronce, le houx, des essences non épineuses telles que le troène sauvage, le fusain, le cornouiller sanguin, la bourdaine, etc, et des arbres qui s'y mêlent tels que l'érable champêtre, le chêne, le hêtre, le charme, le frêne, le châtaignier, l'orme, l'aulne, le saule ou le peuplier. Certaines haies étaient constituées de végétaux tressés pour empêcher les troupeaux de pénétrer dans les parcelles. Les haies forment des limites pour le jardin, cachant plus ou moins la vue.

Pour les limites, nous vous conseillons de garder les haies anciennes. Si votre haie est en mauvais état, nous vous conseillons de la reposer (notamment s'il s'agit d'Aubépine). Cette opération est peut être impressionnante mais permet de repartir sur de bonnes bases tout en préservant le patrimoine génétique de votre haie traditionnelle.

Si vous souhaitez planter une nouvelle haie, vous êtes soumis à une réglementation du code rural. Pour une haie que vous souhaitez maintenir à moins de 2 m de hauteur, vous pouvez installer votre haie à 50 cm minimum de la limite mitoyenne. Par contre pour une haie que vous souhaitez laisser monter à plus de 2m, vous êtes tenu à l'installer au moins à 2 m de la limite mitoyenne.

Bon à savoir

Pourquoi les arbres et arbustes ont une telle importance ? Un jardin, ce n'est pas que des fleurs...

Les fleurs constituent un événement dans le jardin sur une période très courte (la belle saison). Mais sur l'ensemble de l'année, il convient de regarder les arbres, les arbustes et l'organisation générale du jardin. Ce sont eux qui marquent le plus le jardin.

Consultez votre voisinage pour tenter de constituer des limites de propriété qui soient homogènes dans votre quartier.



Les arbres



Les arbres structurent l'espace du jardin. Les grands arbres (tilleuls, marronniers, peupliers, frênes, chênes) se trouvent à l'entrée ou en limite.

Pour l'enveloppe extérieure du jardin, nous vous conseillons de n'implanter que des essences autochtones. En vous rapprochant de l'habitation vous pouvez introduire quelques arbres et plantes exotiques.

■ Les grands arbres :

Charme (*Carpinus betulus*) 15/20m :

De croissance assez lente, il est, chez nous, plus souvent utilisé pour réaliser des haies (charmille).

Châtaignier (*Castanea sativa*) 20/25m :

Présent sur les monts de Flandre, le châtaignier a une croissance rapide et aime les sols bien drainés.

Chêne (*Quercus robur*) 25/30m :

Deux chênes sont présents en Flandre. Le Chêne pédonculé est l'espèce la plus adaptée aux jardins. Cette espèce a une croissance plus rapide que le chêne sessile.

Frêne (*Fraxinus excelsior*) 25/30m :

De croissance rapide, le frêne s'adapte à de nombreux types de sols. On le trouve parfois taillé en têtard.

Hêtre (*Fagus sylvatica*) 25/30m :

Surtout présent sur les Monts, le hêtre n'aime pas les sols trop humides.

Marronnier (*Aesculus hippocastanum*) 20/25m :

Introduit de longue date, le marronnier a sa place dans les jardins comme arbre remarquable.

Merisier (*Prunus avium*) 15/20m : Assez rare dans les jardins, on lui préfère souvent son cousin le cerisier.

Tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*) 20/25m : De croissance assez rapide, le tilleul est un arbre que l'on rencontre souvent en Flandre comme arbre encadrant les chapelles, ou palissé autour des cimetières.

■ Les arbres de faible développement

Ces arbres ont une hauteur à l'état adulte comprise entre 10 et 15 m, ce qui leur permet d'être implantés dans les jardins n'ayant pas une superficie importante.

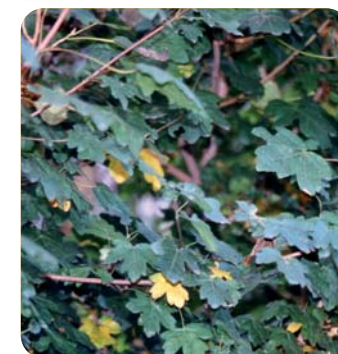
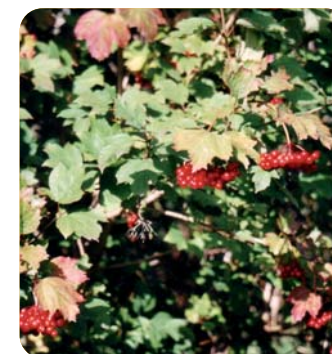
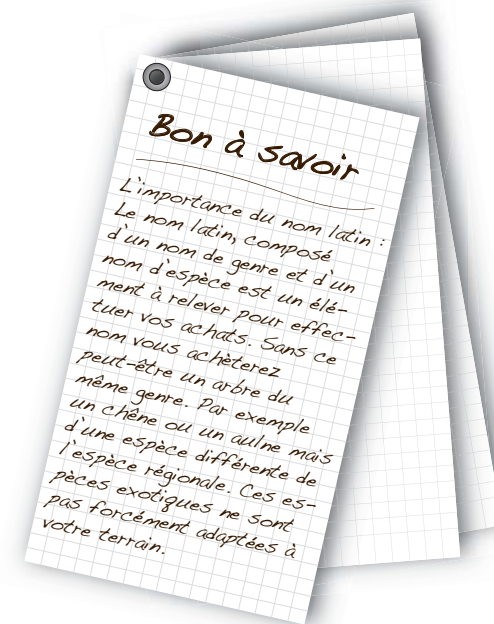
Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) 15m : De croissance rapide, il est souvent utilisé pour constituer des haies brise vent. Il était omniprésent comme bois d'utilité autour des courtils, souvent en têtard près des rouissoirs (contre le bleuissement du lin).

Bouleau verruqueux (*Betula pendula*) 15m : De croissance rapide, le bouleau est rarement présent dans les anciens jardins. Il trouve sa place dans les haies brise vent.

Érable champêtre (*Acer campestre*) 10/15m : Seul érable véritablement régional, il se pare d'un jaune or à l'automne.

Sorbier des oiseaux (*Sorbus aucuparia*) 10/15m : De croissance assez lente, il égaye le jardin grâce à sa floraison et ses fruits.

Saules têtards : Le saule blanc (*Salix alba*) est l'espèce la plus souvent rencontrée en arbre têtard. Ce mode de conduite de l'arbre permet de le maintenir à la hauteur que vous aurez choisi tout en offrant à votre jardin un arbre de caractère.



Les arbustes



Afin d'avoir une haie la plus naturelle possible, il faut respecter le caractère de rareté de certaines espèces. En effet, une haie composée uniquement d'espèces régionales rares ne s'intégrera pas aussi bien dans l'environnement qu'une haie qui respecte ce caractère de rareté :

+++ : Espèces naturellement et traditionnellement très abondantes. Elles doivent constituer la majorité des espèces présentes dans la haie.

++ : Espèces accompagnatrices, elles ne sont traditionnellement pas rares, mais ne doivent pas composer la majorité de la haie. Chaque espèce peut couvrir jusqu'à 20% de la haie avec un maximum de 50% pour le cumul de ces espèces.

+ : Espèces rares, elles doivent couvrir moins de 10% du linéaire de la haie. L'ensemble de ces espèces ne doit pas dépasser 30%.

= : Espèces avec laquelle vous pouvez faire des haies composées d'une seule espèce. Ce type de haie est à éviter. Essayez d'inclure dans votre haie un minimum de 3 essences.

Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*) +++, = :

Les haies traditionnelles étaient essentiellement constituées d'aubépines tressées suivant deux techniques traditionnelles. Soit un brin sur deux était rabattu toujours dans le même sens ou l'ensemble des brins est rabattu en alternant la direction d'inclinaison des pieds de manière à obtenir des losanges.

Actuellement, la plantation d'aubépine est soumise à autorisation suite à l'arrêté préfectoral du 12 août 1994, relatif à l'interdiction de plantation et de multiplication de végétaux sensibles au feu bactérien. Les dérogations de plantation sont à obtenir auprès du Service Régional de la Protection de Végétaux (SRPV) .

Bourdaïne (*Frangula Alnus*) + : Plus ou moins persistant, la bourdaïne apprécie les sols humides.

Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*) + : Facilement reconnaissable à ses rameaux rouges en hiver, le cornouiller offre une floraison blanche et des baies noires.

Eglantier (*Rosa canina*) + : Rosier sauvage, l'églantier produit des fleurs et des fruits appréciables. Ne plantez pas plusieurs pieds les uns à côté des autres car il n'a pas le port d'un véritable arbuste.

Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*) + : Ornemental, le fusain se reconnaît à son bois vert anguleux et à ses fruits roses.

Houx (*Ilex aquifolium*) +, = : Il est possible de constituer des haies uniquement composées de houx. Naturellement, il est présent en accompagnement dans les très anciennes haies.

Noisetier (*Corylus avellana*) + : À privilégier surtout dans les haies libres. Le noisetier a une croissance très rapide.

Prunellier (*Prunus spinosa*) +++, = : Epineux et drageonnant, c'est un arbuste à maîtriser lorsqu'il est bien implanté.

Saule osier (*Salix viminalis*) + : Très apprécié pour réaliser des liens, quelques pieds d'osier peuvent être présents dans chaque haie.

Sureau noir (*Sambucus nigra*) ++ : Surtout présent dans les haies anciennes qui manquent d'entretien, le sureau a pour avantage d'attirer les oiseaux.

Troène d'Europe (*Ligustrum vulgare*) ++, = : A utiliser en accompagnement, le troène d'Europe est semi-persistant.

Viorne obier (*Viburnum opulus*) + : très rare dans les haies basses taillées, la viorne obier est à privilégier dans les haies libres.

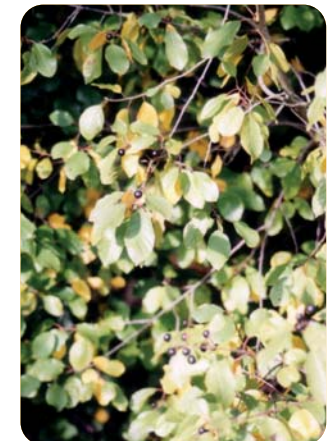
■ *Arbres qui acceptent une taille régulière et que l'on retrouve souvent dans les haies basses taillées.*

Charme (*Carpinus betulus*) ++, = : Lorsque le charme est utilisé en haie basse, on parle de charmille.

Erable champêtre (*Acer campestre*) ++, = : De croissance rapide.

Frêne (*Fraxinus excelsior*) ++ : Le frêne doit être taillé manuellement. Mécaniquement, son bois a tendance à éclater.

Orme (*Ulmus minor*) ++ : L'orme lorsqu'il est taillé dans les haies basses, résiste à la maladie (la graphiose de l'orme) qui a décimé pratiquement l'ensemble des sujets adultes.



Les fruitiers

Les arbres fruitiers, sur tige ou en espalier, sont des éléments essentiels pour la composition du jardin.

Autrefois, les seuls fruits consommés étaient les fruits du jardin. De très nombreux jardins possédaient donc quelques fruitiers. Dans le jardin flamand, les fruitiers peuvent avoir deux types de formes. Il peut s'agir de formes libres ou de formes élaborées autour des différentes pièces du jardin.

Les formes libres sont le plus souvent des demi tiges ou des basses tiges, de manière à ce que les fruits soient facilement accessibles lors de la cueillette. Ces types d'arbres seront le plus souvent placés dans le fond du jardin. Les cerisiers et les pruniers ne se taillent pas. Ils auront donc obligatoirement une forme libre. Mais l'arbre au plus grand port est le noyer qui est cependant très présent. Ceinturé d'une haie, le verger sera planté dans un quadrillage, bien sûr ensoleillé et au mieux abrité des vents par la haie.



Le long des allées, n'hésitez pas à installer des fruitiers ayant une forme élaborée. Ces arbres ont pour avantage de très bien structurer votre jardin et de prendre peu de place, mais patience la forme souhaitée ne s'obtient qu'après quelques années de taille.

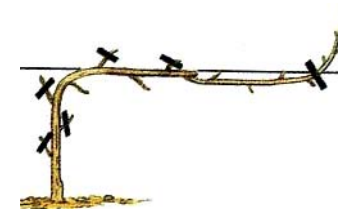
Vous ne devez pas nécessairement avoir un très grand terrain pour posséder des arbres fruitiers. Pensez à habiller la façade ou les pignons (hormis le pignon nord) de votre maison, grange, ou kot'je. Ces fruitiers assurent généralement un très bel effet et protègent vos façades des intempéries. Traditionnellement on «élevait» sur le pignon des bâtiments des pommiers ou des poiriers ayant des formes élaborées. Il vous faudra alors éduquer votre arbre par des tailles successives pour qu'il ne se développe que dans deux dimensions.



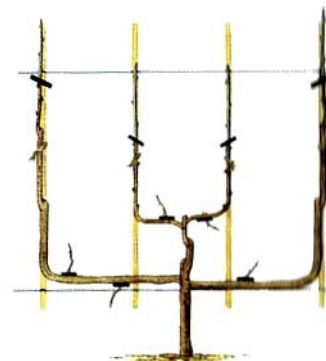
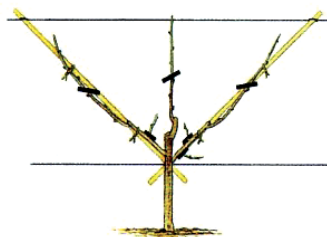
Fruitiers soulignant l'allée, occupant peu de place.

Les formes les plus souvent rencontrées sont les suivantes :

Cordon simple ou double en façade le long du trottoir :



Palmette oblique, verticale ou verrier sur les pignons.



Renseignez-vous sur la vigueur du porte-greffe, celle-ci ne doit pas être trop importante pour réaliser des formes élaborées.

N'oubliez pas de réserver un endroit pour les petits fruits rouges : groseilliers, framboisiers...

Nous vous communiquons quelques noms de variétés régionales parmi la très imposante liste des variétés inventoriées. Pour plus de renseignement sur ces variétés :

www/enr-lille.com

Les pommiers :

La Flandre n'étant pas une région productrice de cidre, nous rencontrons chez nous principalement des pommes à couteau et à cuire

- Argilière
- Belle fleur Double
- Cabarette (originaire de Volckerinckhove)
- Colapuis
- Gris Baudet
- Jacques Lebel (à cuire)
- Lanscailler
- Précoce de Wirwignies
- Reinette des Capucins
- Reinette de Flandre
- Reinette de Fugelan
- Verdin d'automne

Les poiriers :

- Beurré Bachelier
- Côte d'or
- Grosse Louise
- Plovinne
- Saint-Mathieu (à cuire)

Les pruniers :

- Altesse double
- Reine-Claude Conduct
- Reine-Claude d'Oullins



Fruitiers en espalier et bordure de buis - Château d'Esquelbecq

Les cerisiers :

- Bigareau de Mézèle
- Griotte du Nord
- Noir de Ruesnes

Pour découvrir ces variétés de fruits anciens, nous vous invitons à visiter les 12 vergers de maraudes présents sur le territoire du Pays des Moulins de Flandre : Bergues, Holque, Ledringhem, Millam, Nieurlet, Oost Cappel, Noordpeene, Rexpoède, Saint-Pierrebrouck, Warhem, Watten et Wormhout.

N'oubliez pas non plus les nombreux autres fruitiers traditionnellement présents dans nos jardins flamands :

- Pêcher
- Noyer
- Groseillier rouge
- Groseillier à maquereau
- Cassis
- Framboisier
- Vigne

L'ALMANACH DU VERGER :

- Janvier : Badigeonner les troncs à la chaux.
- Février : Plantation des petits fruits (framboisiers – groseilliers).
- Mars : Tous les types de taille sont possibles. Traitement à la bouillie bordelaise lors du débourrement.
- Avril : Greffage en couronne des pommiers.
- Mai : Retirer les gourmands.
- Juin : Eclaircissage des jeunes fruits.
- Juillet : Récolte des fruits d'été. Arroser les jeunes arbres en cas de sécheresse (poursuivre en août).
- Août : Éliminer les feuilles masquant les fruits.
- Septembre : Récolte des derniers fruits d'été et des premiers fruits d'automne.
- Octobre : Récolte et conservation des fruits. Apport de fumier tous les 3 ans environ.
- Novembre : Entretien des arbres existants (taille des branches cassées...). Deux traitements d'automne à la bouillie bordelaise sont à réaliser : l'un au début de la chute des feuilles, le second à leur chute complète.
- Décembre : Plantation.



Le jardin potager



Le potager est présent dans la plupart des jardins traditionnels. Il s'organise autour d'une allée centrale et de passe-pieds secondaires. On y trouve parfois des fleurs à couper, des plantes aromatiques, des arbres fruitiers, quelques fois en cordons.

Ainsi, le jardin est donc avant tout utilitaire. Les légumes, les petits fruits rouges et les fruits des arbres servent à se nourrir, les fleurs décorent la maison ou l'église, le lys de Saint Joseph (hémérocalle) annonce la moisson pour le mois suivant, le buis béni au moment des Rameaux orne le crucifix de la maison, les pétales de roses ou de pivoine sont lancés pendant les fêtes et processions, le houx appartient au décor de Noël, les orties permettent de constituer nourriture, insecticide ou engrais.

Implanté non loin de la cuisine, le potager est généralement composé de carrés ou rectangles de terre comportant en son sein des rangées de fleurs à couper et des légumes en alternance.

Ces rectangles ou carrés sont implantés par rapport à la longueur de la maisonnée en prolongement de celle-ci. Suivant la richesse de la maison, ces carrés étaient plus ou moins entourés de fleurs à couper, de buis ou de cordons de fruitiers.

Les chemins sont de terre battue, de fins gravillons ou de briques posées à chant.

Il n'est pas aisé de retracer les chemins historiques qu'ont suivis les légumes avant d'arriver sur nos tables. Aucun n'étant originaire de nos régions, tous ont donc été introduits.

◀ Légumes et fleurs se partagent le potager.

Nous vous livrons ici quelques anecdotes sur les légumes que l'on trouvait le plus couramment dans les jardins de Flandre. Ces légumes ont tous leur place au sein des jardins de Flandre. Nous vous invitons à les cultiver et à retrouver le goût de ces légumes oubliés.

- **Le chou** de différentes espèces est disponible très tôt et en toutes saisons. Seul le chou de Bruxelles serait issu d'une sélection ou d'une mutation régionale. L'épithète de Bruxelles n'apparaît qu'au début du XIX^e siècle.
- **L'asperge** a toujours fait partie des tables des plus riches.
- **Les petits pois** d'abord réservés aux riches n'apparaissent que vers le XVIII^e siècle dans la cuisine courante.
- **Le Poireau** qui était la base d'une soupe épaisse, la porée, existe depuis très longtemps.
- **Le radis** fait partie de l'importante famille des crucifères dont on retiendra quelques légumes et condiments qui ont, plus discrètement que le chou, toute leur importance dans l'alimentation d'avant Christophe Colomb :
 - le raifort ou cranson
 - le cresson
 - la bourse-à-pasteur dont les feuilles crues sont mangées et les racines et graines utilisées comme épices
 - la moutarde
- **Le céleri** est une plante commune des polders au bord des eaux un peu saumâtres. D'utilisation très ancienne, parfois comme plante médicinale, le céleri est aussi un aliment de base de la cuisine.
- **L'épinard** très nutritif faisait traditionnellement partie des repas de Carême.

- **L'endive**, nom générique donné à plusieurs variétés : scarole, chicorée, chicon. A la Renaissance, l'endive est cultivée dans les potagers alors que le chicon appartient aux herbes condimentaires. Ce n'est que vers 1850 que le chicon comme nous le connaissons actuellement a été mis au point par un jardinier Bruxellois.
- **La pomme de terre** c'est au plus tard en 1670 que les horticulteurs de la Flandre Occidentale fournissent aux agriculteurs les plants améliorés permettant de la cultiver en grandes quantités. De là, bien avant que Parmentier ne la généralise en France, elle se serait répandue dans toute l'Europe.
- En cas de disette, **l'ortie, l'oseille, la carotte sauvage** sont des aliments recherchés.

Les constantes des potagers

- Un dessin extrêmement régulier fait de carrés et de rectangles intégrant des rangées de légumes et de fleurs
- Une haie taillée de ceintures
- L'omniprésence du buis, de l'aubépine, des petits fruits



L'organisation en carré est caractéristique des jardins anciens.



Si vous souhaitez associer quelques fleurs à votre potager nous vous conseillons d'implanter de la joubarbe, des Lys, des muflers, du lupin, des cœurs de Marie, de la digitale, des pivoines, des asters de la Toussaint, des hémérocailles. Ces plantes se retrouvaient fréquemment dans les jardins potagers notamment en bordure des allées.

Au sein du jardin, fruits et légumes ne sont pas logés à la même enseigne en matière de protection et de valorisation. Les variétés fruitières bénéficient depuis longtemps d'une protection active de la part d'un réseau d'associations. C'est beaucoup moins le cas pour ce qui concerne les fleurs annuelles et les légumes. Il faut ici souligner la difficulté particulière liée à ces deux groupes de plantes : Elles sont herbacées (rarement vivaces) et le mode de propagation se fait par semis. Le patrimoine génétique de ces plantes est donc mouvant, chaque génération n'étant pas homogène.

■ La Basse cour

Si votre souhait est de créer une petite basse cour attenante à votre jardin, pensez à élever des animaux appartenant aux races régionales. Vous participerez à votre échelle à la conservation de ces races locales parfois oubliées.

Poules : Poules d'Estaires, Poules de Bourbourg, Coucou des Flandres

Canard : Canard de Bourbourg, le Canard d'Estaires

Oie : Oie des Flandres

Lapin : Géant des Flandres

Pour découvrir ces races : www/enr-lille.com



Dictionnaire Français - Flamand sur le jardinage, édité par l'Institut de la Langue Régionale Flamande (ILRF). À commander sur www.anvt.org

L'eau



Dans les jardins flamands, vous ne trouverez que très rarement des fontaines, cascades ou étangs paysagers, pourtant l'eau est présente et joue un rôle non négligeable. En effet, dans ce pays souvent plat, l'eau affleure de toutes parts et marque la physionomie des jardins : douves, fossés, mares...

Les fossés

Maintenez les fossés lorsqu'ils existent. Ils apportent de très nombreux avantages à votre terrain. Le fossé limite les excès d'eau des parcelles avoisinantes. Pensez à créer de nouveaux car ils sont beaucoup plus intéressants pour la biodiversité que les drains, coûteux, qui peuvent se boucher rapidement par manque d'entretien ou par colmatage des racines des arbres et arbustes.

Laissez les fossés se couvrir de plantes sauvages. Ne cherchez pas à trop maîtriser cet espace. Gardez au fossé l'aspect le plus naturel possible sans couvrir sol intempéstif type cotonéaster. Surtout ne traitez pas cette zone ni ses abords, cela aurait des conséquences dramatiques sur la qualité de l'eau. Si besoin, limitez à la main la propagation d'une espèce trop envahissante. Une à deux fauches annuelles avec exportation du foin sont recommandées. Comme pour les traitements, aucun engrais ne doit être disposé sur et à proximité des fossés (minimum 5 m).



Assainissement par filtre planté.

Les mares

La création de tout plan d'eau, quelles que soient sa surface et sa profondeur, doit faire l'objet d'une demande en mairie, afin de vérifier la compatibilité du projet avec les documents d'urbanisme. Pour des plans d'eau d'une surface supérieure à 1000 m², cela nécessite également une déclaration auprès de la Mission Inter Service de l'Eau.

Ce plan d'eau devra avoir des pentes douces afin d'accueillir une végétation diversifiée. Choisir un emplacement ensoleillé et d'une profondeur comprise entre 1 m et 2 m maximum.

Si vous souhaitez planter des plantes aquatiques, vous pouvez aller chercher quelques plantes dans les plans d'eau et fossés environnants (iris, massette, roseau, jonc...). Si vous faites vos achats en jardinerie, veuillez vérifier le caractère régional de la plante et surtout s'il ne s'agit pas d'une plante à caractère invasif ex : Jussie, Myriophylle du Brésil...

Pour les animaux, patience, ils arriveront tout seul et progressivement dès que l'écosystème de la mare sera stable. N'introduisez pas de poissons et de canards qui nuisent fortement à la biodiversité.

Ce plan d'eau pourra vous servir si vous avez besoin d'arroser votre potager. Veillez cependant à maintenir une profondeur en eau de 50 cm afin de ne pas mettre en péril la vie aquatique.

Pour tout savoir sur la création d'une mare et les plantes que vous pouvez y introduire, nous vous invitons à consulter le site internet du Groupe Mares Nord-Pas-de-Calais, rubrique publication : <http://www.groupemaresnpdc.org>



Pour un jardin naturel

Votre jardin, quelle que soit sa dimension, peut avoir un réel intérêt pour la préservation de la biodiversité. Pour cela, quelques règles de bon sens sont à appliquer pour voir dans votre jardin une foule d'oiseaux, de papillons et d'insectes auxiliaires.

Afin que la nature puisse s'exprimer, nous vous invitons à consacrer une partie de la surface de votre jardin à l'expression de la nature. Pour cela nous vous invitons à ne pas tondre l'herbe systématiquement toutes les semaines ou tout les 15 jours en été. Une idée sympa peut être de créer des allées que vous allez tondre régulièrement et partout ailleurs vous laissez monter l'herbe pour que puisse venir s'installer d'autres plantes. Afin d'obtenir des résultats esthétiquement intéressants assez rapidement, vous pouvez installer dans les parties non tondues un mélange de prairie fleurie (vérifiez le caractère autochtone des plantes implan-

tées ou des bulbes). Cette prairie sera rapidement colonisée par les insectes butineurs et sera une zone de refuge pour de nombreux amphibiens et petits mammifères.

Ne craignez pas d'être envahi par une espèce vous causant des dégâts. Si votre jardin est un écosystème en harmonie, il abritera également les prédateurs des animaux nuisibles.

- Respectez le travail du sol qui encourage une vie active.
- Au moment de la plantation, préférez les végétaux de petite taille afin d'assurer une meilleure reprise.
- Plantez sur un paillage biodégradable (paillettes de lin, copeaux bois...) afin de limiter l'évaporation et la pousse des mauvaises herbes.
- Privilégiez les formes libres avec des végétaux aux dimensions adaptées pour avoir moins d'entretien et moins de déchets verts.
- Protégez la vie des insectes et des oiseaux par la culture de plantes attirant abeilles, papillons, bourdons, etc., et par la présence de nombreux nichoirs.
- Réduisez au strict minimum l'arrosage, grâce à l'utilisation de plantes adaptées au sol et au climat. Seuls les fleurs et légumes peuvent être arrosés à partir d'une citerne de récupération ou d'un trou d'eau.



- Evitez tout usage de produit phytosanitaire nocif pour l'environnement dont l'équilibre est maintenu.
- N'utilisez que des fertilisants naturels et notamment des végétaux compostés. Le composteur accueillera dans une partie de votre jardin les déchets de tontes, de taille et la partie fermentescible des déchets ménagers.
- Les échanges de plantes avec les voisins sont une source de sociabilité et de plaisir.
- Installez dans votre jardin des tas de bois qui serviront de refuges pour les insectes auxiliaires.



Chemin de tonte lors de la mise en place de la gestion différenciée.



Abris à insectes auxiliaires.

Pour un jardin naturel (suite)

Pensez aux associations de plantes. Des plantes repoussent certains insectes pouvant nuire à une autre plante, il est donc intéressant de les associer. Ci-dessous quelques exemples :

- Plantez des myosotis autour de vos pieds de framboisiers pour tenir éloigner les vers du framboisier.
- Les soucis ont la réputation de tenir éloignés les insectes, plantez-en dans votre potager en les mariant aux carottes, aux choux et aux laitues.
- Plantez des capucines entre vos rangs de tomates, choux, carottes, pommes de terre et haricots pour tenir éloigné les mouches blanches.
- Mariez les oeillets d'inde au feuillage odorant avec les tomates, les choux, les haricots, les carottes, les pommes de terre et les poireaux pour leur effet nématicide et contre les aleurodes. Leur odeur fait fuir bon nombre d'insectes et ils favorisent le développement des tomates.



Certaines plantes n'apprécient pas d'être en mauvaise compagnie... au risque de limiter leur développement !

Ne pas associer :

- Carotte et fenouil
- Tomate et pomme de terre
- Chou et fenouil
- Pomme de terre et concombre ou courge
- Oignon, ail, échalote avec légumineuse (fève, pois, haricot)
- Chou-fleur et fraise
- Tournesol et pomme de terre

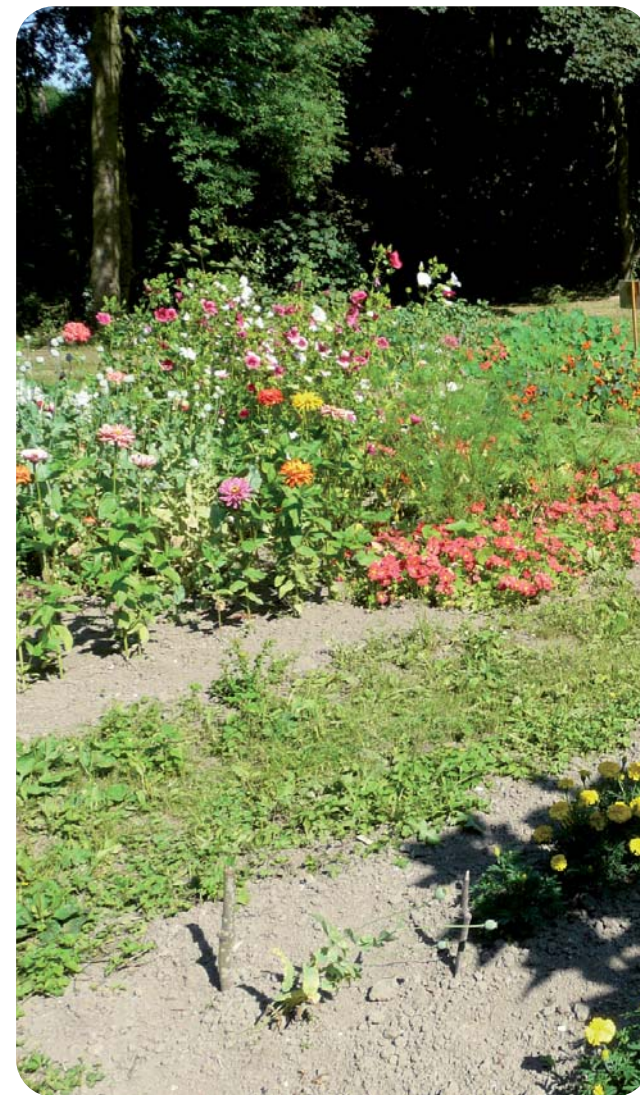
Associez :

- Tomate avec ail, carotte, oignon, ciboulette, persil, asperge, basilic
- Carotte avec pois, haricot, laitue, ciboulette, radis sauge, romarin, oignon
- Asperge et persil
- Betterave et oignon
- Pomme de terre et oignon
- Pomme de terre et haricot
- Oignon et laitue
- Radis et courge, haricot
- Chou et thym, céleri, pomme de terre, sauge et oignon

Privilégiez les engrais et les insecticides "maison" :

Engrais : 1 kg d'orties pour 10 L d'eau, après 2 semaines de fermentation, filtrez, diluez (1 à 2 L pour 10 L d'eau) et pulvérisez sur votre compost, vos pieds de tomates et vos plantes vivaces.

Insecticide : idem, laissez fermenter de 12 à 24 h, efficace contre les pucerons et autres homoptères.



■ *Contacts utiles*

- Le CAUE du Nord propose des conseils gratuits aux particuliers souhaitant construire une habitation ou aménager leur jardin : 03 20 57 67 67
- Pour des conseils concernant la plantation de votre haie ou l'achat de végétaux locaux lors de commandes groupées :

Association Buysscheure Bocage : 03 28 43 01 00
 Association Yser Houck : 03 28 62 07 73
 Communauté de Communes du Canton de Bergues : 03 28 68 70 03
 Communauté de Communes de Flandre : 03 28 20 27 50

- Dérogation pour la plantation d'une haie d'aubépine :
 Service Régional de la Protection des Végétaux : 03 21 08 62 89
- Pour des renseignements ou l'achat de graines de légumes anciens :
 Centre Régional de Ressources génétique : www.enr-lille.com
 Association Kokopelli : www.kokopelli.asso.fr
- Pour des renseignements ou l'achat de fruitiers anciens :
 Centre Régional de Ressources génétique : www.enr-lille.com
 Association les croqueurs de pommes (section régionale) :
<http://jcroq.chez-alice.fr>
 Association Yser Houck : 03 28 62 07 73

■ *Les autres guides sur le même sujet :*

- Pays Cœur de Flandre : Guide de l'éco-citoyen
 La Flandre dans vos jardins : 03 28 43 86 60
- Association Yser Houck : Revue hors série
 Architecture rurale et jardin flamand : 03 28 62 07 73

■ *Remerciement*

Ce guide s'inspire :

- De l'étude menée par l'Atelier Aline le Cœur, avec Laurence Baudoux et Ida Legagneur ainsi que le cabinet Benoit Fondu Landscape Architects dans le cadre d'un projet Interreg III.
- Des travaux de recherche réalisés par Emmanuel Dequillacq, architecte paysagiste à Cassel.
- De la collecte d'informations réalisée bénévolement par Frédérique Chiloup, passionnée de jardinage.

Crédit Photo : Pays des Moulins de Flandre,
 Parc Naturel des Monts de Flandre, Yser Houck



Ces guides sont disponibles en mairie ou téléchargeables gratuitement sur www.paysdesmoulinsdeflandre.com



R
Recommandations pour créer et entretenir
son jardin en Flandre